

Séance du 15 mai 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Demande d'un crédit de CHF 1'336'000.— pour financer les phases d'études (SIA 31 à 33) du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes (2025/P07)

Rapport : Mme Anne-Francine Simonin

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 07/2025, du 3 mars 2025, concernant la « Demande d'un crédit de CHF 1'336'000.— pour financer les phases d'études (SIA 31 à 33) du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e


1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'336'000.— pour les phases d'études du projet de réaménagement des rues du Simplon, d'Italie et du secteur Entre-deux-Villes ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'amortir le crédit demandé selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du 15 mai 2025.

Adopté par 37 voix contre 35 (0 abstention).

Pour extrait conforme le 16 mai 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire

